



## LE MOT DU MAIRE

Chères Polincovoises, chers Polincovois,

Avant de vous laisser découvrir le contenu de ces infos d'été, je tenais à vous livrer quelques réflexions qui sont de nature à s'interroger sur les aspirations d'une partie de la population. Comment peut-on se désintéresser de la vie publique et en même temps espérer du changement dans les politiques qui sont menées ?

Jusqu'à présent les élections départementales et régionales étaient un moment de notre vie démocratique dont les électeurs comprenaient l'enjeu. Ils utilisaient leur droit de vote pour montrer leur intérêt pour ces instances qui soutiennent nos collectivités locales et qui organisent notre quotidien. L'abstention record, y compris dans notre village, était du jamais vu pour ce type de scrutin. S'abstenir n'est certainement pas le meilleur moyen pour s'exprimer.

Notre doyenne pourrait donner des leçons d'acte de citoyenneté à plusieurs de nos habitants et notamment aux plus jeunes, elle qui, à bientôt 107 ans, a tenu à venir voter.



Ensuite, que souhaitent certains de nos compatriotes en refusant obstinément de se faire vacciner pour se prémunir contre ce virus qui a mis à mal notre civilisation et qui a tué près de 5 millions d'êtres humains de notre planète ? Ont-ils compris que se faire vacciner permet de se protéger mais aussi protéger les autres ? Seraient-ils devenus égoïstes au point de ne pas s'inquiéter de la vie de leurs proches, de leurs amis et de leurs voisins ? Que seraient-ils devenus si nos aînés avaient été aussi réticents lors de la découverte des vaccins ?



Là encore, notre doyenne pourrait raconter ce qu'elle a vécu lors de l'épidémie de la grippe espagnole. Louisa, qui, au grand émerveillement des soignants du centre de vaccination de Calais, a tenu à être vaccinée.

La vaccination est la seule solution connue à ce jour pour combattre les effets de ce fléau, avec lequel, nous le savons, nous devons vivre. Les preuves de son efficacité ne manquent pas et 96% des contaminés actuels par le variant delta n'étaient pas vaccinés.

Alors, réfractaires, posez-vous les bonnes questions... Interrogez les personnes qui ont eu la Covid ! Cela pourra peut-être vous permettre de comprendre la gravité de la situation. Le nombre de vaccins est largement suffisant et les centres de vaccination sont nombreux et accessibles.

Certains parleront de la liberté de choisir, mais qu'ils aient conscience que "la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres"! Réfractaires, réveillez-vous ! Ne restez pas dans cette minorité qui s'exprime violemment actuellement.

N'oubliez pas qu'une minorité qui cherche à imposer son choix à la grande majorité, porte le nom de dictature.

**Bonne lecture.**

**Restez prudents et faites-vous vacciner !**

# TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS

## Sécurisation du pont « Cannelle »

L'État ne nous ayant pas accordé les subventions espérées, le remplacement du pont situé à l'extrémité de la rue de la rivière ne pourra pas être envisagé pour le moment.

Pour autant, considérant que la fragilité de ce pont s'est accrue, le Conseil Municipal a validé le principe d'un **abaissement du tonnage à 2t et de la hauteur à 2m50** pour maintenir la possibilité de franchissement aux véhicules légers, tout en indiquant le danger potentiel.



## Stationnement

Nous avons souhaité agir de deux manières sur l'offre de stationnement aux abords de l'école et de la mairie, en rétablissant la sécurité des piétons et en favorisant l'usage du vélo.

- L'abri vélos est devenu une réalité pour un coût de 15 778 € HT et 9 466 € de subvention (hors travaux divers 1200 €). Seize places de stationnement créées pour le public et les parents d'enfants scolarisés à Polincove, auxquelles nous avons associé huit places supplémentaires pour les enfants de l'école. Désormais, une alternative à l'automobile sera possible pour venir à la mairie et à l'école. C'est bon pour la santé et c'est bon pour la planète !



Traçage de quatre places de parking réservées prioritairement au personnel communal

- La pose de barrières de ville devant la façade de la Mairie pour un coût de 940 € HT (+ frais de pose 156 €) assurera un cheminement piétonnier en toute sécurité sur le trottoir qui était inaccessible aux entrées et sorties de l'école.



Certains nous diront qu'il n'y avait déjà pas beaucoup de places. Nous pourrons leur répondre que seules les enseignantes seront autorisées à stationner en permanence la journée sur le parking de l'école.

La Place du pont, située à 140m de l'école, offre des places de parking supplémentaires et sans compter que le covoiturage scolaire est souvent possible pour les familles d'un même secteur du village.

## Éclairage public

L'éclairage public étant une source potentielle d'économie d'énergie et de réduction des gaz à effet de serre, nous vous avons annoncé une modernisation de nos installations.

Pour cette année, **66 points lumineux** seront équipés d'ampoules led pour un coût total de **41 600 €** et **29 994 € de subvention**.

Les travaux de remplacement ont commencé et, avant la fin de l'été, les **rues de Moulle, de la Mairie, de Gravelines, St Léger et de la Rivière** seront équipées.

Pour le reste du village, nous attendrons **2022**.



## TRAVAUX À VENIR (AVANT FIN 2021)

- **Le city stade va voir le jour.**  
Nos demandes de subventions ayant été satisfaites tant du côté Région (50%) que celui du Département (30%), sur les **48 000 €** de dépenses, ce sont **80 % d'aides financières obtenues (38 028 €)**.  
Les travaux s'effectueront cet automne et seront terminés pour fin Octobre.
- **La pose d'un nouvel abribus**, Place du pont devrait être effective avant l'hiver si le fournisseur est en capacité de le fournir. **Coût 5 500 € et 50% de subvention accordés par le Département.**
- **La voirie ne sera pas en reste et des travaux de réfection pourront être réalisés cet automne, si le Conseil Municipal valide cette modification budgétaire.**
  - une portion de la rue de la Rivière (entre l'angle de la rue du Trepal et le pont du Fort St Jean). **Coût 31 886 € HT et 13 535 € de subvention.**
  - une portion de la rue du Moulin (entre la RD 218 et l'angle de l'impasse Hioche). **Coût total 19 961 € HT (autofinancement).**
  - les nids de poule ne seront pas oubliés et un repérage des endroits à traiter sera effectué avant fin Août.
- **Des travaux de rénovation de la toiture de l'église** sont programmés fin septembre début octobre.  
**Coût 9 500 € HT (autofinancement).**
- **Nous poursuivons notre effort pour le cœur de notre village : l'école.**  
Dans le cadre d'un appel à projets du plan de relance de l'Etat, nous avons été retenus pour moderniser le socle numérique de l'école.  
Ainsi 3 classes bénéficieront de nouveaux matériels informatiques (PC enseignantes et VPI) ainsi que le bureau de la Directrice (photocopieur et imprimante multifonctions). **Budget total 11 000 € TTC financés avec 70% de subvention.**  
De plus, nous allons terminer le **changement des huisseries** en investissant **6 000 € HT subventionnés à 25 %** pour la classe maternelle et celle des CE1/CE2.
- **Investissement divers :** le Conseil Municipal a validé le **renouvellement de l'équipement informatique** du bureau du Maire pour un **coût de 1 653 € HT** incluant les différents logiciels comptables et de gestion.

# INCIVILITÉS & ENVIRONNEMENT

Parce que "le bien vivre ensemble" implique que certains comportements et attitudes doivent être régulièrement pointés du doigt,

Parce que le respect de l'environnement nécessite d'expliquer les bons gestes à adopter, il est utile de rappeler que

- La collecte du verre en apport volontaire dans les colonnes dédiées ne doit pas conduire à constater des dérives de dépôts divers.

Même s'il est fort probable que les auteurs de ces faits ne sont pas polincovois, accepteriez-vous cette situation ?



D'ores et déjà, nous avons décidé de supprimer la box à vêtements, les mêmes équipements existant sur Audruicq et la colonne à verres sera déplacée.

- **Les bruits de voisinage** sont répréhensibles de jour comme de nuit. Il en va de même pour les aboiements intempestifs de nos compagnons à 4 pattes. Le propriétaire d'un chien a l'obligation de veiller à ce qu'il n'aboie pas en permanence.
- En période d'été, la **destruction des chardons** par les propriétaires de terrain est **obligatoire**.
- Même si vos déchets verts seraient plus utiles en paillage de vos massifs de fleurs, d'arbustes ou au potager, n'utilisez pas de sacs pour le ramassage du mardi. **Dès qu'ils sont vides, nous les retrouvons éparpillés en cas de vent.** Le prix d'une poubelle rigide n'est pas très élevé.

POUR BIEN

*Vivre Ensemble*



*aux Incivilités*

*C'est l'affaire de tous !*